

## Comment participer ?

- Obtenir l'accord de la direction de ton école avant ton départ.
- Lancer la préinscription pour la destination et la durée de ton choix.
- Rédiger avec ton école un contrat pédagogique qui devra aider à ta ré intégration. Ce dernier pourra intégrer un plan de remédiation, des matières à valider à ton retour. Le contrat pédagogique est optionnel pour les durées d'un trimestre ou moins.
- Dans tous les cas, c'est le conseil de classe de ton école belge qui t'évalue sur base de tous les travaux, contrôles et examens effectués par ton école d'accueil pendant la durée de ton séjour scolaire.
- À tout moment, tu peux compter sur WEP pour t'aider à coordonner ce projet avec ton école en Belgique.



## L'encadrement pédagogique

Avant ton départ et sur la base de la grille horaire des cours que tu aurais normalement suivis dans ton école d'origine, un **contrat pédagogique individuel** pour les séjours de plus de 3 mois est conclu entre toi, tes parents/responsables légaux et ton école, avec le soutien de WEP. Ce contrat a pour objectif d'assurer la bonne ré intégration dans le programme scolaire de ton école belge. Lorsque certains cours ne peuvent être suivis à l'étranger (comme le latin ou le néerlandais par exemple), il appartient à la direction de mettre en place les conditions nécessaires pour garantir l'acquisition des compétences prévues par le programme des cours concernés, conformément aux modalités prévues dans le contrat pédagogique, avant le départ, pendant le séjour (plateforme en ligne, etc.) ou au retour.



## Comment t'inscrire ?

- Tu complètes le formulaire de pré-inscription en ligne (tu indiques « EXPEDIS » dans la case « COMMENTAIRES »)
- Dès réception du versement des frais de dossier (100 €), nous t'invitons à prendre part à une entrevue de sélection qui nous permet d'évaluer ensemble si tu fais le bon choix en posant ta candidature.
- À l'entrevue, tu dois nous apporter un document confirmant l'accord de ton directeur pour ta participation au programme EXPEDIS.
- Après l'entrevue, tu recevras tous les documents nécessaires pour compléter ton dossier.



Since  
1988



*J'ai pu non seulement apprendre une autre langue, apprendre beaucoup sur une autre culture, mais aussi apprendre beaucoup sur moi-même ! Ma quatrième secondaire aux USA a compté dans mon cursus belge. Je n'ai pas dû la refaire en revenant et c'est vraiment l'avantage d'EXPEDIS.* " Lisa, année scolaire aux États-Unis, 4<sup>e</sup> secondaire



Généralement ce sont des élèves dont on sait qu'ils n'auront pas de soucis. Ils doivent avoir une autorisation de la direction qui les autorise à faire le programme EXPEDIS. Au niveau de la langue c'est clair que Lisa a une fluidité et une aisance qui est remarquable par rapport aux autres élèves. Le bénéfice d'EXPEDIS est qu'on gagne une année, on peut directement commencer ses études supérieures tout en ayant vécu l'expérience d'un cursus à l'étranger. Anne-Catherine, professeur d'anglais de Lisa

INTÉRESSÉ ?



Rencontre notre conseiller WEP "Programmes EXPEDIS"

02 534 53 50

expedis@wep.be

wep.be



Bruxelles  
Avenue de Jette, 26 - 1081 Bruxelles



LEARN &  
DISCOVER  
THE WORLD

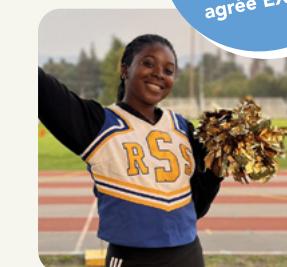
Homologue tes études  
à l'étranger avec WEP

# EXPEDIS

Expérience éducative d'immersion scolaire



WB  
FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES  
WEP opérateur  
agréé EXPEDIS



Tu veux partir à l'étranger ?

Choisis EXPEDIS et valide tes études sur place, WEP t'aide à effectuer une partie de ta scolarité à l'étranger et à la valider à ton retour.

wep.be

**Grâce au programme EXPEDIS,  
tu peux partir en programme scolaire  
pendant tes études secondaires  
sans les interrompre !**

## EXPEDIS, c'est quoi ?

EXPEDIS est un programme qui a été créé en 2011 par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il te permet de fréquenter un établissement scolaire à l'étranger pendant tes études secondaires. Tu es donc autorisé à suivre un programme scolaire durant une période pouvant varier de 8 semaines à 1 année scolaire complète, sans devoir interrompre ta scolarité ! À ton retour, les cours suivis à l'étranger peuvent être homologués et considérés comme faisant partie intégrante de ton cursus belge.

## Qui est concerné ?

Pour pouvoir partir en programme scolaire avec EXPEDIS, tu dois répondre aux conditions suivantes :

- Être en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> année de l'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie- Bruxelles,
- Avoir un niveau scolaire suffisant afin de réintégrer facilement l'école d'origine à ton retour en Belgique,
- Avant de partir, avoir l'accord de tes parents ou de tes représentants légaux et celui de la direction de ton école belge,
- Être motivé : pour pouvoir homologuer ton programme scolaire à l'étranger, il faut bien sûr le réussir, comme tu devrais le faire en Belgique. Pas de panique, les élèves sérieux s'intègrent vite !

## Quand partir ? Pour combien de temps ?

Tu peux choisir de partir en début ou durant l'année scolaire à condition d'avoir obtenu au préalable l'accord de ton école belge.

- Si tu es en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> année : pars pour 8 semaines, un trimestre scolaire, un semestre scolaire ou une année scolaire complète.
- Si tu es en 6<sup>e</sup> année : pars pour 8 semaines ou un trimestre scolaire.

## Durant ton séjour à l'étranger

- Tu vis au sein d'une famille d'accueil
- Tu fréquentes à temps plein (min 28h /semaine - 1400 minutes) les cours d'une école secondaire locale (en fonction des disponibilités et des cours suivis) dans l'année correspondant à celle de ton école belge.

**Attention :** la réussite du programme scolaire à l'étranger et la responsabilité de la bonne réintroduction dans le programme scolaire belge incombe au participant et ses parents.



## Où PARTIR ?

